

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

Date de convocation : 09 avril 2021
 Date d'affichage : 09 avril 2021
 Conseillers en exercice : 15
 Conseillers présents : 10
 Conseillers absents : 05
 Conseillers ayant donné pouvoir : 03

Le 15 avril 2021 à 18h30, le Conseil municipal de Montvalezan s'est réuni en salle du Villaret sous la présidence de Jean-Claude Fraissard, Maire.

Etaient présents : Jean-Claude Fraissard, Maire, Thierry Gaide, Jean-Pierre Maitre, Thierry Vignes, adjoints, Faye Davison, Christophe Fraissard, Thibault Gaidet, Catherine Garandel, Laurent Hanicotte, Dominique Maitre, conseillers

Était excusé : Sébastien Gaidet, Adjoint, Grégory Maitre (pouvoir à Thierry Gaide), Pierre Maze (pouvoir à Thibault Gaidet), Odile Villiod (pouvoir à Jean-Claude Fraissard), Stéphane Gaide, conseillers

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT il est procédé à la désignation du secrétaire de séance, **Thierry GAIDE** est désigné à l'unanimité et accepte cette fonction.

Approbation du dernier Compte Rendu.

Information sur les décisions

Date	Objet	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
07/04/2021	Dévoiement des réseaux à la Rosière - Chantier René Possoz	Bruno TP	15 500,00	18 600,00

1. ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES - RH

Délibération n°2021_060 : FIN – Comptes de gestion 2020 - Budget Annexe « Service de l'eau » - Approbation

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le compte de gestion du budget annexe « Service de l'eau et assainissement » de l'année 2020 établi par le receveur municipal :

Compte de Gestion 2020		
	Investissement	Fonctionnement
Recettes	646 158.79 €	1 040 443.95 €
Dépenses	1 061 923.56 €	814 629.22 €
Solde d'exécution	- 415 764.77 €	225 814.73 €

- 189 950.04 €

Les chiffres étant en tous points identiques à ceux du compte administratif 2020, établi par le service des finances de la mairie, le Maire propose d'approuver le compte de gestion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le compte de gestion 2020 du budget annexe « Service de l'eau et de l'assainissement ».

Délibération n°2021_061 : FIN – Compte administratif 2020 - Budget Annexe « Service de l'eau » - Approbation

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le compte administratif 2020 du budget annexe, « Service de l'eau et de l'assainissement », établi par le service des finances de la mairie :

Compte Administratif 2020			
	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	814 629.22 €	1 040 443.95 €	225 814.73 €
Investissement	1 061 923.56 €	646 158.79 €	-415 764.77 €
			- 189 950.04 €

Le Maire quitte la salle le temps du vote.

Les chiffres étant en tous points identiques à ceux du compte de gestion 2020, établi par les services du receveur municipal et approuvés par la délibération précédente du conseil, il est proposé d'approuver le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le compte administratif 2020 du budget annexe « Service de l'eau et de l'assainissement ».

Délibération n°2021_062 : FIN – Affectation de résultat 2020 – Budget Annexe « Service de l'eau » - Approbation

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, les résultats d'exécution du budget principal, récapitulé ci-dessous :

Résultats d'exécution		
	Investissement	Fonctionnement
Reports 2019	- 270 411.02 €	753 476.39 €
Affectation obligatoire 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisés		- 311 995.82 €
Déficit 2019 :	- 270 411.02 €	
Reste à réaliser 2019 :	- 41 584.80 €	
Résultat de l'exercice 2020	- 415 764.77 €	225 814.73 €
Résultats cumulés 2020	- 686 175.79 €	667 295.30 €

Monsieur Le Maire propose l'affectation du résultat comme suit :

Affectation de résultats		
	Investissement	Fonctionnement
Résultats à affecter 2020	- 686 175.79 €	667 295.30 €
Affectation obligatoire 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		- 667 295.30 €
Déficit 2020 :	- 686 175.79 €	
Reste à réaliser 2020 :	- 48 535.51 €	
Résultat affecté à reporter au BP 2021	- 686 175.79 €	0.00 €

Le résultat est de - 18 880.49 € il est retenu ci-dessus pour un montant de zéro euros à la demande du Centre des Finances Publiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 1 ABSTENTION, 12 POUR, APPROUVE l'affectation des résultats du budget annexe « Service de l'eau et de l'assainissement » en intégrant les « Restes à réaliser 2020 ».

Délibération n°2021_063 : FIN – Budget primitif 2021 – Budget annexe « Service des eaux » - Approbation

Le Maire présente le projet de budget annexe « eau et assainissement » élaboré par le service des finances de la mairie.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	804 595.01 €	804 595.01 €
RESULTAT 2020 REPORTE 002		0.00 €
<u>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</u>	804 595.01 €	804 595.01 €
INVESTISSEMENT	1 746 684.48 €	2 481 395.78 €
RESTES A REALISER 2020	48 535.51 €	
RESULTAT 2020 REPORTE 001	686 175.79 €	
<u>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	2 481 395.78 €	2 481 395.78 €
<u>TOTAL BUDGET PRIMITIF 2021</u>	3 285 990.79 €	3 285 990.79 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le budget annexe « eau et assainissement » après reprise des résultats définitifs.

Faye Davison – quel impact du contrat de délégation sur la clause Covid ?

Jean-Claude Fraissard – un point sera fait sur l'écart entre les recettes prévisionnelles théoriques et ce qui a été réalisé – le différentiel viendra réduire leurs obligations d'investissement sur l'année N

Jean-Claude Fraissard – pour information, le résultat des volumes d'eau consommés de l'hiver 2020-2021 est, selon ECHM, notre délégataire, à hauteur de -51% par rapport à l'hiver 2019-2020.

Thierry Gaide – prévoir de se faire accompagner sur cette phase de transition – budgétaire et suivi de la DSP

Jean-Claude Fraissard – Prévoir une commission finances -pour s'approprier ce nouveau budget. Yann Magnani assurera à l'avenir le suivi de la DSP. On pourra se faire accompagner si besoin.

4. QUESTIONS DIVERSES

Tour de Table

Laurent Hanicotte – j'ai lu sur le compte rendu Maire adjoints que la route en rose ne serait pas repeinte cette année – or, nous avons le passage du Tour de l'Avenir, c'est le seul événement – épreuve internationale – si ce n'est pas qualitatif, cela donnera une mauvaise image – le marquage du lettrage seulement ne sert à rien – il faut faire le fond – ce sera en direct, retransmis à la télévision – sur les réseaux sociaux, le cyclisme à La Rosière, c'est la

route « rose » - tous les jours, il y a des photos qui circulent dans le monde entier – ce pour un moindre budget – ce n’est même pas le prix d’un page dans un magazine national
Thierry Gaide – le rose est moins altéré – refaire le lettrage – 200 € de fourniture en peinture.

Fin de séance à 19h30

Le secrétaire de séance

Thierry GAIDE

Le Maire,

Jean-Claude FRAISSARD